Zeitschrift: Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde
Herausgeber: Bernisches historisches Museum
Band: 60 (1998)
Heft: 1-2

Artikel: Charles Neuhaus : quelques notes sur ma carrière politique
Autor: Lefert, Jacques
Kapitel: Introduction
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-246918

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Introduction

L'année 1830

Malgré le retour ou le maintien au pouvoir de gouvernements aristocratiques après l'abdication de Napoléon Ier (avril 1814), les idées de la Révolution française et celles du libéralisme en gestation, sous l'impulsion de penseurs, économistes et théoriciens tels que Smith, Malthus, Say, Condillac et d'autres, ont continué d'agir dans de nombreux pays tout au long de la Restauration. Naples (1820), la Savoie (1821), l'Espagne (1820–39), le Portugal (1820), l'Irlande (1829), la Grèce (1821–29), l'Allemagne (1830), la Belgique (1830), la Suisse (1830–45) sont successivement en proie à de grands bouleversements.

En Suisse, le mouvement général des esprits pour un retour à des régimes plus libéraux et plus égalitaires dans les cantons ainsi que pour un gouvernement fédéral plus fort, en faveur aussi d'une plus grande unité nationale, a fait son chemin. Les échos de la Révolution de Juillet (Paris 1830), l'abdication de Charles X et l'avènement d'une monarchie bourgeoise (Louis-Philippe) font le reste. Sept cantons adoptent successivement des constitutions plus libérales et plus démocratiques. Cette *régénération* se fait, exception faite pour les cantons de Neuchâtel, Bâle et Schwytz, sans violence. Le canton de Berne est bon dernier; son gouvernement patricien, acculé, abdique le 13 janvier 1831.

Charles Neuhaus

C'est quelques mois auparavant, lors d'une réunion politique organisée dans ce contexte le 19 octobre 1830, que l'on entend parler à Bienne[1] pour la première fois publiquement de Charles Neuhaus. Il s'agit de choisir quelqu'un pour présider la réunion dont l'objet principal est alors d'obtenir pour la bourgeoisie la garantie de ses droits et de ses libertés. Personne ne se présente, la crainte d'être dénoncé à l'autorité cantonale est trop forte. Ayant proposé l'une et l'autre des personnes présentes, qui toutes se recusent en lui renvoyant la balle, ce jeune industriel de 34 ans décide alors d'assumer cette fonction, plus par commisération pour ces gens venus de si loin, chargés d'espoirs, que par ambition personnelle. A Bienne où il réside et travaille depuis dix ans, il est connu, respecté sans doute; n'est-il pas le beau-fils du directeur d'une des plus importantes entreprises du lieu?[2] Il y travaille même et fréquente aussi, avec des amis de la bourgeoisie industrielle locale, un cercle de discussion et de lecture.

[1] Gustav Blosch: Chronik von Biel von der ältesten Zeit bis zu Ende 1873, Bienne 1875, p. 197.

[2] Manufacture d'indiennes François Verdan & Cie.

Une fois lancé, il parle avec ardeur des idées gravitant autour des principes démocratiques et libéraux. Il sait ce qu'il faut pour le peuple, pour l'économie – du moins en est-il persuadé. Il sait ce qu'il veut; depuis tout jeune, il réfléchit aux choses de la vie et du monde, son langage est clair, il est persuasif, le public attentif est fort tenté de le croire; le ton est nouveau, incroyablement libre, c'est indéniablement un organisateur. S'il a fait siens certains axiomes du libéralisme naissant, il est aussi pétri d'idées de justice.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'on le retrouve au mois de février 1831 membre de la Constituante qui le désigne comme l'un des deux secrétaires de langue française, à côté des deux secrétaires de langue allemande[3], et comme premier secrétaire de la Commission constituante des 19. Il s'y révèle d'une redoutable efficacité, au point que, dès ces premiers temps, naît une rivalité qui va l'opposer pendant des années à un autre tenant du libéralisme bernois, Karl Schnell, de Berthoud.

Excellent orateur, ayant fait grande impression tout au long des cinq mois de travaux de la Constituante (février–juillet 1831), convaincant dans son argumentation, il est élu membre du nouveau Grand Conseil, puis membre du nouveau Conseil-exécutif. Il demande et obtient le Département de l'éducation et, un an plus tard, accepte, contre son gré, un poste au Département diplomatique; c'est pourtant sur le plan de la politique étrangère que va se dérouler une part importante de sa carrière politique alors qu'il sera au sommet de sa puissance. Cependant, en 1831, n'ayant jamais fréquenté avant cela les cercles politiques fermés et oligarchiques de la capitale, il prétend ne pas y tenir vraiment et déclare à qui veut l'entendre qu'il ne restera pas longtemps, qu'il veut retourner d'où il est venu, à Bienne, dans les affaires. Et c'est vrai que lors de son élection au Conseil-exécutif, il la refuse dans un premier temps, ne cédant que sur l'insistance du président du gouvernement.[4] S'étant sans doute pris au jeu, cette situation provisoire va durer quinze ans.

Sur le plan politique bernois, puis sur le plan suisse, Charles Neuhaus va jouer un rôle important. Son premier et principal souci sera de développer l'instruction publique, fortement négligée sous l'Ancien Régime, et de transformer l'académie bernoise en une université (1834). Les choses se passèrent dans l'ordre inverse: l'université prit le pas sur la modernisation de l'école primaire. En fait, dans les quelque 600 pétitions formulées par le peuple bernois entre décembre 1830 et février 1831, le terme d'université est absent. La Constitution de 1831 et la loi transitoire ne la mentionnent pas non plus. L'idée de l'université ne s'est imposée

[3] Les quatre secrétaires de la Constituante furent: Abraham Rudolf Wyss, Berne (1er secrétaire allemand), Johann Ludwig Schnell, chancelier de Berthoud (2e secrétaire allemand), J.-A. Watt (1er secrétaire français) et Charles Neuhaus (2e secrétaire français).

[4] «(...) position que je n'ai acceptée que par dévouement pour mon pays, et que je quitterai avec joie, dès que je le pourrai (...)» Lettre à Emmanuel Schwab, 30 septembre 1831, Archives de la famille Neuhaus (AfNB), Musée Neuhaus Bienne, dossier 1.

qu'après coup. La raison en est que les romands avaient évoqué l'idée d'une université fédérale pour toute la Suisse. Certains estimaient que la chose pouvait attendre. Mais la rivalité entre Zurich et Berne en décida autrement.[5]

Dès l'affaire des officiers qui refusent de prêter serment à la nouvelle Constitution (1831), puis dans celle de la conspiration de l'Hôtel d'Erlach (1832), dans celle du «Steinhölzli» (1835) et dans d'autres situations, tout particulièrement dans l'affaire de la destitution du conseiller d'Etat Xavier Stockmar (1838–39), le côté autoritaire de Neuhaus apparaît au grand jour.

En 1839, il est le premier non-bourgeois de Berne à accéder aux fonctions d'avoyer. On le trouve en 1841 président de la Diète confédérale dont il n'a cessé de dénoncer l'inefficacité depuis qu'il assiste en troisième, puis en second représentant du canton de Berne aux délibérations de cette assemblée. Durant cette période de la Régénération, il est une des têtes pensantes et agissantes du parti libéral suisse; nombre de ses adversaires voient en lui un dictateur. Il impose le respect, mais ses traits dénotaient, disent ses critiques, «l'orgueil et le dédain des autres»[6].

Combattu tout d'abord par le parti des Schnell (de Berthoud) et par les aristocrates (patriciens), puis par les conservateurs catholiques suisses sous la conduite de Lucerne (canton directeur en 1844), enfin, sur sa gauche, par le nouveau parti des jeunes radicaux et par ses adversaires personnels qu'étaient ou devinrent Ochsenbein, Stämpfli et Stockmar, il perd la plus grande partie de son influence par son attitude qui fut décrite comme ambiguë lors des expéditions des corps francs de 1845.

Amer, il démissionne au mois d'août 1846 (nouvelle constitution et changement de gouvernement) et se retire à Bienne. Elu en 1848 au Conseil national par les Seelandais, il y fait encore quelques apparitions et meurt le 8 juin 1849, à 54 ans.

Les aïeux, le père[7]

Originaire d'Alsace, l'aïeul Jean de Neuhaus acquiert en 1386 le droit de bourgeoisie de Chules (Gals), dans le district de Cerlier (Erlach). Jean-Rodolphe I (1652–1724) s'établit à Bienne en qualité de médecin en 1689 et devient bourgeois de cette ville en 1692. Son fils, Jean-Rodolphe II (1701–1770), est éga-

[5] Beat Junker: Geschichte des Kantons Bern seit 1798, tome 2, p. 85.
[6] August von Gonzenbach: Schultheiss Neuhaus, Zurich 1846, p. 21.
[7] Les données qui suivent proviennent de la généalogie Neuhaus établie en 1892 par J. Germiquet (AfNB).

lement médecin à Bienne où il assume par ailleurs la charge de banneret[8] de 1748 à 1757. Le grand-père de Charles Neuhaus, Samuel Friedrich (1733–1802), fait des études de médecine à Göttingen, chez Albrecht von Haller, ainsi qu'à Montpellier. Il va s'établir en 1754 à Neuchâtel et y acquiert la bourgeoisie en 1762.

Rodolphe-Frédéric Neuhaus (1766–1838), père de Charles, établi à Neuchâtel, fut commerçant avant d'entrer au service de la France; revenu au pays, il vint s'installer à Bienne où il fut élu bourgmestre en 1817 pour le rester, dit l'histoire, «aussi longtemps que la ville conserva un semblant d'autonomie». Dans sa biographie de Charles Neuhaus – comprenant par ailleurs des inexactitudes sur le plan généalogique – Carl J. Burckhardt dit de ce père: «C'était un tempérament violent, autoritaire, débordant de vitalité, intelligent, aimant la musique, souvent dur et injuste. Très populaire en ville, il aimait les femmes et le vin.»[9]

Enfance, jeunesse

Charles Neuhaus voit le jour à Neuchâtel, le 9 février 1796. Il est le troisième et seul fils de quatre enfants. Mais les parents sont désunis en raison des mœurs relâchées du père. Au lendemain de la naissance de la dernière fille, Jenny (1798), les époux se séparent; Caroline Louise Barbenès, la mère, retourne dans sa ville natale, Strasbourg; le divorce est prononcé en 1807. L'enfance et la jeunesse de Charles se passent en l'absence de la mère, et du père aussi, puisque celui-ci le place, âgé de 10 ans à peine, au collège, à Neuchâtel. Très tôt, le jeune homme manifeste d'heureuses dispositions pour les études. Il pense un moment à la théologie, mais sa timidité à parler en public (qui le croirait!) et l'insistance du père à lui faire embrasser une carrière «utile» l'incitent à accepter d'aller accomplir un apprentissage de commerce à Strasbourg. Les rapports avec son père étant empoisonnés, son besoin d'affection lui fait espérer des retrouvailles avec sa mère; malgré une correspondance suivie, bien que banale, durant ses années de gymnase, le rapprochement secrètement et tant désiré ne se fit pas; caractères et intérêts de la mère et du fils étaient par trop différents. Le fait qu'à peine âgé de 20 ans il ait été chargé de la direction des principales affaires de l'entreprise strasbourgeoise parle éminemment en faveur de ses capacités. Il profita de son séjour dans la capitale alsacienne pour suivre des cours de

8 Banneret (en all. *Venner*), fonction municipale assez diverse selon l'époque et les villes. A Bienne, le banneret était nommé par la bourgeoisie et commandait les milices de la ville et celles de l'Erguel (vallon de St-Imier). Il gardait les clefs de l'arsenal, recevait le serment des milices et faisait celui de défendre les droits du peuple.

9 CARL J. BURCKHARDT: Der Berner Schultheiss Charles Neuhaus, Frauenfeld 1925, p. 17.

chimie et de philosophie et y fréquenter assidûment le théâtre où il acquiert une connaissance approfondie de l'allemand. Son patron étant décédé, il décide au bout d'un an de rentrer en Suisse. Il entre alors, en 1820, dans l'entreprise biennoise Verdan & Cie, manufacture d'indiennes, dirigée à l'époque par Henri Verdan. Le 27 décembre 1824[10], il épouse Fanny, la fille de son patron. Le couple aura sept enfants. C'est là que le surprennent les événements de 1830 qui vont l'entraîner sur une voie bien différente de celle tracée.

Les Notes

Charles Neuhaus n'avait plus que trois ans à vivre lorsqu'il s'attela à la rédaction de ce texte sur sa carrière politique, soixante et une pages manuscrites de format 25,5 cm x 18 cm, in-folio, numérotées de 1 à 16 (renumérotées de 1 à 61 pour les besoins de la présente publication), remplies d'une écriture régulière, serrée, appliquée, presque sans ratures, dans un français élégant ne différant pratiquement pas, si ce n'est dans le style, du français contemporain[11]; point de chapitres, mais une subdivision strictement chronologique, année par année. Aucune indication d'auteur, mais la comparaison avec l'écriture de lettres manuscrites de Neuhaus ne laisse planer aucun doute à ce sujet. Les pages se composent d'une colonne principale, flanquée en de nombreux endroits de notes et de précisions. Les premières figurent à présent en bas de page du texte; les autres ont été insérées aux endroits indiqués par l'auteur.

Fort malheureusement, ces notes ne recouvrent qu'un tiers des seize années que dura sa carrière, soit de décembre 1830 au 25 juin 1836. Charles Neuhaus y travaillait encore en 1847 et il énonce indirectement l'intention de poursuivre. Pourtant, quelques lignes plus loin, le manuscrit se termine brusquement. Qu'est-ce qui a pu l'arrêter dans cette entreprise?

On le sait malade, souffrant d'une tumeur à l'estomac qui se fait sentir depuis 1845. Faut-il y voir la raison de l'abandon d'une tâche par cet homme qui, tout au long de sa carrière, a témoigné de ténacité, quand ce n'était pas d'obstination, pour mener à bien le travail entrepris? En fait, en parcourant le manuscrit du début à la fin, aucune altération de l'écriture n'est perceptible, qui permettrait d'en déduire une détérioration croissante de sa santé à cette époque.

En automne 1846, au lendemain de sa chute face à des adversaires de plus en plus virulents, Neuhaus avait donc pris la plume. Si les circonstances l'ont forcé à quitter ses fonctions, si les blessures sont encore fraîches, sa mémoire est

[10] Extrait du registre des mariages et baptêmes de l'église française de Bienne, AfNB, dossier 8.

[11] Manuscrit dans AfNB, dossier 11.

encore toute empreinte de l'action politique menée pendant cette quinzaine d'années; il sent que ses actes vont être racontés par d'autres, il connaît d'avance les interprétations que d'aucuns en donneront; il lui faut donc prendre les devants et donner *sa* vision des choses et des événements. Il les relate dans le détail, en particulier pour tout ce qui touche à l'instruction publique et l'éducation du peuple[12], ces tâches «sacrées» qui l'ont toujours passionné. Depuis tout jeune, il s'est imprégné des Lumières et de la pensée de Jean-Jacques Rousseau, de Benjamin Constant, de Voltaire, de Diderot et d'autres. Depuis des années, à Bienne, au sein d'un *cercle de lecture* dont il se dit être l'initiateur[13], des amis se retrouvent pour discuter philosophie, refaire, sinon essayer de comprendre le monde et bien évidemment aussi pour parler de l'actualité. Pour Charles Neuhaus, l'action politique, la responsabilité civique du citoyen comme de l'homme politique sont fonction de la formation reçue. Or celle-ci est plus que lacunaire, l'accent étant par trop mis sur la religion enseignée à satiété au bon peuple.[14] Il y a autre chose à apprendre si l'on veut pouvoir comprendre ce qui se passe autour de soi et influer sur le cours des choses.

Or, en 1846, autour de lui, les choses s'emballent. Une nouvelle Constituante bernoise est désignée en mars. Neuhaus n'y prend part qu'en observateur dépité. En été, ses principaux adversaires d'hier prennent les rênes du nouveau gouvernement. Il a démissionné du Conseil-exécutif au mois d'août. Et maintenant, en 1847, alors qu'il est en train de retracer les événements de 1836, voici encore cette guerre![15] Découragé par ces événements diamétralement opposés à ses efforts des dernières années, ayant couché sur le papier ce qui lui tenait le plus à cœur, affaibli, Charles Neuhaus s'est-il dit: «A quoi bon... J'ai autre chose à faire...!»? – Il venait en effet de perdre un ami, le docteur lyonnais J.F.X. Pugnet, venu s'installer en 1821 à Bienne; ayant pour lui une grande admiration, Neuhaus s'était aussitôt mis à écrire sa biographie[16].

On ne se trompe sans doute pas en voyant dans le cumul de ces trois éléments (santé, volet important des mémoires terminé et biographie du Dr Pugnet) les raisons qui ont brisé l'élan avec lequel il s'était mis à écrire, quelques mois plus tôt, ses «Quelques notes». En 1880 déjà, la «Galerie Suisse»[17] remarque que ces

[12] Près d'un tiers du texte est consacré aux écoles et à l'éducation (écoles normales, Université de Berne, haut gymnase, loi sur les écoles primaires, etc.).

[13] CHARLES NEUHAUS: Le docteur Pugnet, Berne 1847, p. 70.

[14] «La Bible, toujours la Bible...!» s'écrie-t-il dans une lettre à M. Dapples-Scholl (23 mai 1832); AfNB, dossier 12.

[15] Guerre du «Sonderbund», durant les trois dernières semaines de novembre 1847.

[16] J.F.X. Pugnet (1765–1846), voir sous Notices biographiques.

[17] E. SECRÉTAN (éd.): Galerie Suisse. Biographies nationales. Les Contemporains. Lausanne 1880, Vol. III, p. 41.

«Mémoires de Charles Neuhaus» sont demeurés inachevés. Exception faite d'une trentaine de feuillets[18] faisant partie du même dossier dans les archives de la famille Neuhaus, il semble bien que ces «Notes» rédigées n'aient jamais été plus complètes.

L'époque

Les seize années bernoises de Charles Neuhaus sont celles qui ont mené la Suisse à l'Etat fédéral de 1848, précurseur immédiat de la Suisse moderne de 1874; c'est l'époque d'un éveil à la vie politique. Face au conservatisme des patriciens, les idées du libéralisme s'affirment, avec tout ce que cela comporte de nouveautés, en particulier un certain nombre de principes fondamentaux, de libertés individuelles et de concepts démocratiques que nous considérons, actuellement, comme allant plus ou moins de soi. Certes, il y a deux siècles qu'ils ont été formulés dans ces termes, mais l'histoire est là pour nous rappeler combien ils sont fragiles. Les principes énoncés dans la loi fondamentale bernoise de 1831 sont autant de condamnations sans appel de principes issus ou hérités du Moyen Age et de la féodalité: souveraineté du peuple, abolition des privilèges, égalité des citoyens devant la loi, liberté d'enseignement, de la presse, d'établissement, etc. Mais il y avait encore loin de la coupe aux lèvres[19].

La table des matières thématique révèle l'état de gestation et d'agitation dans lequel se trouvait notre pays pour les seules cinq années et demie passées en revue dans ces «Notes». Mais plus que les sujets évoqués, et que l'histoire a plus ou moins bien enregistrés et restitués, c'est le côté personnel du texte, la mise en scène de l'action, de l'acteur et des protagonistes qui retient ici l'attention. S'il restitue une époque, un climat, une façon de s'exprimer et parle d'événements, c'est surtout l'homme, ses traits de caractère, sa pensée, ses convictions et sa vision des choses qu'il révèle.

On l'a vu, rien ne prédestinait vraiment Charles Neuhaus à une carrière politique, si ce n'était son instruction, son vif intérêt pour l'évolution des mentalités

[18] Notes brèves concernant les années 1835 à 1845. Certaines sont biffées d'une croix et figurent déjà dans les «Quelques notes» (année 1836). Pour l'essentiel, elles retiennent les avis défendus lors de ses interventions dans des affaires bien définies (affaire Auguste Conseil*, expulsion de Louis Bonaparte), les résultats de votes sur ces affaires ou autres dossiers (diverses lois), les relevés de sommes affectées à de très nombreux travaux publics (corrections de cours d'eau, construction et réfection de routes, ponts, etc.), des mentions en style télégraphique de plusieurs «affaires» (déposition de Stockmar, affaires du Valais, de Schwytz, troubles de l'Oberland, à Soleure, dans le canton de Lucerne, etc.), les résultats d'élections aux fonctions de député, d'avoyer. AfNB, dossier 11.

* Pour l'affaire Auguste Conseil qui se situe en 1836, v. Bibliographie: BURCKHARDT p. 102 ss.

[19] Quelques notes [p. 10 et 11].

et de la situation sociale de l'époque. La politique du canton de Berne et de son gouvernement avait été, tout au long du dix-huitième siècle, l'affaire des patriciens de la *ville de Berne*. Or, sous les coups de boutoir d'idées libérales, le gouvernement bernois déjà chancelant accède enfin à la demande générale, venue principalement *des campagnes*, de pouvoir lui soumettre des pétitions. La réaction de Charles Neuhaus lors de ces événements et de la fameuse réunion de Münsingen (10 janvier 1831) à laquelle il se rend – en prétendant ne pas trop y croire – trahit dès les premières pages du texte trois traits de sa pensée et de son caractère:

1° son souci de modération (quand il s'agit des autres)[20];
2° sa détermination (quand il s'agit de s'imposer)[21];
3° son sens inné de l'organisation[22].

Penseur, orateur

Charles Neuhaus n'était pas écrivain, bien qu'il avance avoir voulu s'adonner à l'écriture[23]. Nous ne le percevons plus guère que par les avis donnés de son temps ou peu après par d'autres personnes et que l'on trouve dans divers écrits, relations de débats, articles de presse et dans ses biographies et enfin et surtout dans de rares textes de sa plume[24] et dans sa nombreuse correspondance (non publiée). Les textes de Neuhaus sont souvent didactiques, «pédants» disaient ses adversaires, et datent du début de son activité politique, sans parler de ses discours, en particulier celui prononcé lors de l'inauguration de l'Université de Berne (15 novembre 1834)[25], qui est un modèle du genre, à quoi il faut ajouter pour être complet les «Pensées et fragments divers» publiés par ses fils, quatorze ans après sa mort[26]. Si la philosophie l'intéressait vivement, ses réactions ne sont souvent pas celles d'un philosophe. Ses jugements tranchants révèlent le caractère que beaucoup s'accordent à lui attribuer.

[20] «Les peuples ne savent pas s'arrêter.» [p. 1].
[21] «Quelquefois, un fait accompli est une bonne chose.» [p.7].
[22] «Il importait que le gouvernement ne fût accablé d'une foule de demandes incohérentes, inadmissibles, contradictoires...» [p. 1].
[23] BURCKHARDT, op. cit., p. 55.
[24] Voir Liste des pièces à l'appui et Bibliographie.
[25] Voir Pièces à l'appui: trois textes de 1831 ainsi que le discours d'inauguration de l'université (1834). Quant au «Journal de la Constituante» (1831), largement son œuvre, en collaboration avec J.-A. Watt, il ne fait que rapporter les propos d'autres personnes en confessant sur un ton d'excuse dans ses «Notes» que l'allure du travail l'obligeait à tout écrire et rapporter dans son style personnel et dans une seule et même langue. Quelques notes [p. 6].
[26] Voir Bibliographie.

Le présent texte n'en a que plus de valeur. On ne peut guère tenir compte de la biographie Pugnet (pas ailleurs fort intéressante dans le contexte de l'époque), tant est grande la place accordée aux missives ou autres textes du médecin, notamment les longues lettres moralisatrices à leur fille Elisa, après la mort de la mère. C'est plus particulièrement à ses talents d'orateur et de rhétoricien, ainsi qu'à son pouvoir de persuasion par la parole et la clarté de sa pensée, que Charles Neuhaus doit, s'accordent à dire ses contemporains, d'avoir atteint les plus hautes charges politiques dans le canton et sur le plan confédéral en défendant des causes difficiles et remportant haut la main certaines décisions périlleuses. Son style n'était pas fait pour plaire à tout le monde; les habitants de la partie alémanique du canton voyaient en lui plus un Français qu'un Suisse; son discours d'ouverture de la Diète en langue française, le 15 mars 1841, était une première dans l'histoire des cantons suisses et avait fait sensation[27].

L'homme politique

Ce texte ne peut manquer de séduire par la qualité du langage, la limpidité du style et par le reflet qu'il donne de l'époque. La transcription de l'oral et les «mémoires» étaient alors les seuls moyens de diffusion de la pensée, les seuls «médias». Une sorte de feu sacré transparaît dans toutes les pages. Le texte fourmille d'avis personnels sur les hommes et les choses; sans vergogne, il étale ses sympathies et antipathies[28], distribue bons et mauvais points, conscient d'une mission à remplir, avoue ses échecs, souligne ses réussites, éclipse ou presque certains épisodes[29]. La subjectivité n'est en rien dissimulée, ce qui n'enlève rien à la pertinence de nombreuses réflexions. Sa critique est percutante, ses élans, s'ils sont passionnés, n'en sont pas moins sereins; réaliste parfois, idéaliste souvent, pragmatique encore, il se veut honnête envers et contre tout, incorruptible, empreint d'une haute moralité, conscient des difficultés[30], n'échappant pourtant ni aux contradictions sur ses propres principes[31], ni à quelque accès de mauvaise

[27] Diète extraordinaire convoquée pour tenter de régler une fois de plus la question de la suppression des couvents argoviens.

[28] «L'excellent Lutz» [p. 23]; «Fellenberg avait la tête vide...» [p. 24].

[29] En particulier l'épisode des réfugiés polonais pour lesquels il s'enflamma et s'engagea à fond, que l'on ne retrouve ici que sous forme de quelques lignes de désillusion et de regret. Quelques notes [p. 32].

[30] «Une loi sur la presse est difficile, peut-être impossible.» [p. 25].

[31] Exemple: la liberté de presse tant désirée, mais condamnée lors d'«excès».

foi[32]. C'est un défenseur de la laïcité[33], abhorrant – et ne s'en cachant pas – certains aspects de l'Eglise catholique[34], farouche tenant du principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce qui ne l'empêche pas d'être profondément religieux et croyant. Ardent avocat d'une Suisse plus unie, plus indépendante face à l'étranger surtout, d'un pouvoir fort aussi[35], il prend des positions souvent cassantes, empreintes d'ironie, si ce n'est de sarcasme[36], perçues comme arrogantes par ceux qui plaidaient pour des attitudes plus diplomatiques, plus souples, quand ce n'était pas plus soumises ou serviles. Il ne se prive pas de critiquer différentes implications de la Constituante de 1846[37], à quoi s'ajoutent certaines remarques qui nous font sourire, mais qui n'étaient pas dites pour amuser[38]. A plus d'une reprise, son tempérament le pousse à passer outre aux vertus de la collégialité qu'il prône par ailleurs haut et fort pour le Conseil-exécutif. Enfin, une certaine dualité du discours politique, qui se révéla particulièrement lorsqu'il commença, en tant qu'avoyer, à parler «en Diète» et qui contribua à sa chute, transparaît déjà ici et là.

32 Des réfugiés polonais s'étaient rendus, dans le but de fomenter une insurrection, en direction de la Savoie. L'opération échoua. Invité à justifier le soutien qu'il leur fournissait, Neuhaus expliqua que ces Polonais n'étaient allés jusqu'aux frontières du Piémont que pour «entendre et voir ce qui s'y passait, et surtout pour apprendre si le peuple était disposé à conserver plus longtemps son gouvernement.» (BsGC N° 1, p. 4, 11 février 1834)

33 «Il faut pouvoir devenir majeur, contracter, se marier, quelque croyance que l'on ait, et même lorsqu'on n'en aurait aucune.» [p. 25, col. dr.].

34 «Quand Rome a une fois gagné du terrain, il n'est pas facile de le lui reprendre.» [p. 26, col. sup. g.].

35 Quelques notes [p. 16 et 17].

36 «Bombelles (ambassadeur d'Autriche) a dû bien rire de ce dénouement, événement sans doute considérable pour sa petite et longue carrière diplomatique.» [p. 55].

37 Quelques notes [p. 7, 13 (2x), 14, 26, 27, 36, 45, 46, 48].

38 «Quand la Suisse est calme, il n'y a pas de travail pour une heure par semaine...» [p. 30].